

Université Paris Descartes
Faculté des **Sciences** humaines et sociales –Sorbonne
Département des sciences de l'éducation

MASTER DE SCIENCES DE L'EDUCATION

SPÉCIALITE CONSULTANT EN EDUCATION ET FORMATION

PARCOURS COOPÉRATION EN EDUCATION ET FORMATION

2009-2010

Descriptif des UE

Emploi du temps

Liste des étudiants

Contenus des enseignements

Coordonnées des enseignants

2009-2010

Présentation des UE

Enseignants par UE	Mode d'évaluation
UE 1 = Politiques éducatives (54 h - 7 ects,)	
Mr R.F. Gauthier (IGA)= 18 h (6 séances) Politiques éducatives contextualisées	Contrôle continu
Mr JC. Mantes (Paris5) = 21h (7 séances) La coopération bilatérale et multilatérale	Contrôle continu
Mr S. Dizdarevic (Université catholique de Lyon) = 18 heures (6 séances) Les ONG : acteurs des relations internationales	Devoir sur table en mars
UE 2 Construction de projets éducatifs (36 h – 5 ects)	
Mr J. Marchand (AFD)= 18 heures (6 séances) La coopération bilatérale à l'AFD	Dossier présenté à l'oral
Mr P. Runner (ex-IIPE)= 18 h (6 séances) La planification et la gestion de projet éducatif	Contrôle continu
UE 3 Planification et gestion des systèmes d'éducation et de formation (30 h - 7 ects)	
Mr Sauvageot (DEPP - Professeur associé) = 12 h (4 séances) Systèmes d'information dans les PVD	Devoir sur table en fin des cours (Péano et Esquieu)
Mr Esquieu (DEPP) = 9 h (3 séances) Systèmes d'information en France	
Mr Péano (IIPE)= 9 h (3 séances) Les financements de l'éducation	
UE 4 Sociologie de l'éducation et de la formation (63 h - 7 ects)	
Mme Sirota (Professeur Paris5) = 18 heures (6 séances) Autour du comparatisme	Contrôle continu
Mme M. Salaun (MC P5) =18 heures (6 séances) L'éducation en contexte post-colonial	Devoir sur table
Mme Agulhon (MC Paris5) =18 h (6 séances) Concepts - mesures – régimes d'éducation et de formation	Devoir sur table/ J. Lamoure
J. Lebeaume (Professeur paris 5) 9H (3 séances) La didactique des curricula	
UE 5 La FP planification et ingénierie (54 h - 6 ects)	
Mr G. Mayen (ETF) = 18 h (6 séances) Approche sectorielle dans les politiques de coopération de l'UE	Contrôle continu

Mme Sorel (MC Paris5) =18 h (6 séances) L'analyse de besoins	Etudes de cas, contrôle continu
Mme S. Moret (Consultante) =18 heures (6 séances) Ingénierie des projets de formation	Contrôle continu
UE 6 Les outils de l'expertise (72 h - 6 ects)	
Mme Lamoure (MEN)=18 heures (6 séances) Evaluation institutionnelle : Le cas de l'enseignement supérieur	Cf Agulhon
Mr Riols (Consultant) =18 heures (6 séances) Techniques d'appels d'offre et d'investigation	Contrôle continu
Mr N. Gury (AFD) = 18 heures (6 séances) L'appui aux politiques éducatives : outils de diagnostics et de mise en œuvre	Devoir sur table
E. Roditi (MC Paris5) 18 h 6 séances) Les statistiques en sciences sociales	Examen final en février

UE 7 optionnelle (45 h 4 ects)

Anglais 20 h

Option à choisir dans la faculté (25) ou Bilan professionnel (mémoire)

UE 8 Stage et mémoire (18 ects coeff 3)

EMPLOI DU TEMPS

Master professionnel(M2) « consultant en éducation et formation »

Parcours A « coopération en éducation et formation »

2009-2010

Septembre 2009

J 233	J 233	J 233	J 233	J 233	J 233
Mercredi 16 Matin 9h30-12h30	Mercredi 16 A-midi 14h-17h	Jeudi 17 Matin9h30-12h30	Jeudi 17 A-midi 14h-17h	Vendredi 18 Matin9h30-12h30	Vendredi 18 A-midi 14h-17h
		Réunion de rentrée			
Mercredi 23 Matin9h30-12h30	Mercredi 23 A-midi 14h-17h	Jeudi 24 Matin9h30-12h30	Jeudi 24 A-midi 14h-17h	Vendredi 25 Matin9h30-12h30	Vendredi 25 A-midi 14h-17h
M SALAUN UE 4	C. AGULHON UE 4	SAUVAGEOT UE 3	ANGLAIS 14h 16h		RF GAUTHIER UE 1

Octobre 2009

Mercredi 30/9 Matin	Mercredi 30/9 A-midi	Jeudi 1 Matin	Jeudi 1 A-midi	Vendredi 2 Matin	Vendredi 2 A-midi
J.C. MANTES UE1	C AGULHON UE 4	SAUVAGEOT UE 3	ANGLAIS 13h 16h	M. SOREL UE 5	J. LAMOURE UE 6
Mercredi 7 Matin	Mercredi 7 A-midi	Jeudi 8 Matin	Jeudi 8 A-midi	Vendredi 9 Matin	Vendredi 9 A-midi
J.C. MANTES UE1	C. AGULHON UE 4	SAUVAGEOT UE 3	ANGLAIS 13h 16h	S. PEANO UE 3	E. RODITI UE 6
Mercredi 14 Matin	Mercredi 14 A-midi	Jeudi 15 Matin	Jeudi 15 A-midi	Vendredi 16 Matin	Vendredi 16 A-midi
M SALAUN UE 4	M. SOREL UE 4		ANGLAIS 13h 16H	M . SOREL UE 5	J. LAMOURE UE 6
Mercredi 21 Matin	Mercredi 21 A-midi	Jeudi 22 Matin	Jeudi 22 A-midi	Vendredi 23 Matin	Vendredi 23 A-midi
M. SALAUN UE 4	J.LAMOURE UE 6	J.C. MANTES UE 1	ANGLAIS 13h 16h	E RODITI UE 6	RF GAUTHIER UE 1
Mercredi 28 Matin	Mercredi 28 A-midi	Jeudi 29 Matin	Jeudi 29 A-midi	Vendredi 30 Matin	Vendredi 30 A-midi
M. SALAUN UE 4		S. DIZDAREVIC UE 1		RF GAUTHIER UE 1	N. GURY UE 6

Novembre 2009

Mercredi 4 Matin	Mercredi 4 A-midi	Jeudi 5 Matin	Jeudi 5 A-midi	Vendredi 6 Matin	Vendredi 6 A-midi
M. SALAUN UE 4	J.C. MANTES UE 1	C. AGULHON UE 4	ANGLAIS 13H 16 H	E RODITI UE 6	J. LAMOURE UE 6
Mercredi 11 Matin	Mercredi 11 A-midi	Jeudi 12 Matin	Jeudi 12 A-midi	Vendredi 13 Matin	Vendredi 13 A-midi
<i>Férié</i>		SAUVAGEOT UE 3	ANGLAIS : TOEIC BLANC 13h 16h	RF GAUTHIER UE 1	N. GURY UE 6
Mercredi 18 Matin	Mercredi 18 A-midi	Jeudi 19 Matin	Jeudi 19 A-midi	Vendredi 20 Matin	Vendredi 20 A-midi
M. SALAUN UE 4	J. LAMOURE UE 6	P. ESQUIEU UE3	ANGLAIS 13h 16h	M. SOREL UE 5	N. GURY UE 6
Mercredi 25 Matin	Mercredi 25 A-midi	Jeudi 26 Matin	Jeudi 26 A-midi	Vendredi 27 Matin	Vendredi 27 A-midi
J MARCHAND UE 2	J.C. MANTES UE 1	P. ESQUIEU UE3	ANGLAIS 13h 16h	E. RODITI UE 6	N. GURY UE 6

Décembre 2009

Mercredi 2 Matin	Mercredi 2 A-midi	Jeudi 3 Matin	Jeudi 3 A-midi	Vendredi 4 Matin	Vendredi 4 A-midi
J MARCHAND UE 2	M. SOREL UE 4	P. ESQUIEU UE 3	ANGLAIS : TOEIC 13h 16h	RF GAUTHIER UE 1	J. LEBEAUME UE 4
Mercredi 9 Matin	Mercredi 9 A-midi	Jeudi 10 Matin	Jeudi 10 A-midi	Vendredi 11 Matin	Vendredi 11 A-midi
J.MARCHAND UE 2	M. SOREL UE 5	J.C. MANTES UE 1	J. LAMOURE UE 6	E. RODITI UE 6	J. LEBEAUME UE 4
Mercredi 16 Matin	Mercredi 16 A-midi	Jeudi 17 Matin	Jeudi 17 A-midi	Vendredi 18 Matin	Vendredi 18 A-midi
G. MAYEN UE 5		G. MAYEN UE 5		G. MAYEN UE5	

Janvier 2010

Mercredi 6 Matin	Mercredi 6 A-midi	Jeudi 7 Matin	Jeudi 7 A-midi	Vendredi 8 Matin	Vendredi 8 A-midi
S. PEANO UE 3			J. LEBEAUME UE 4	M. SOREL UE 5	N. GURY UE 6
Mercredi 13 Matin	Mercredi 13 A-midi	Jeudi 14 Matin	Jeudi 14 A-midi	Vendredi 15 Matin	Vendredi 15 A-midi
P. RUNNER UE 2		P. RUNNER UE 2		R. SIROTA UE 4	E. RODITI UE 6
Mercredi 20 Matin	Mercredi 20 A-midi	Jeudi 21 Matin	Jeudi 21 A-midi	Vendredi 22 Matin	Vendredi 22 A-midi
H. RIOLS UE 6		J. MARCHAND UE 2	RF GAUTHIER UE 1	R. SIROTA UE 4	N. GURY UE 6
Mercredi 27 Matin	Mercredi 27 A-midi	Jeudi 28 Matin	Jeudi 28 A-midi	Vendredi 29 Matin	Vendredi 29 A-midi
P. RUNNER UE 2			J.C. MANTES UE 1	R. SIROTA UE 4	GAUTHIER UE 1

Février 2010

Mercredi 3 Matin	Mercredi 3 A-midi	Jeudi 4 Matin	Jeudi 4 A-midi	Vendredi 5 Matin	Vendredi 5 A-midi
S. DIZDAREVIC UE 1		S. DIZDAREVIC UE 1		R. SIROTA UE 4	S. MORET UE 5
Mercredi 10 Matin	Mercredi 10 A-midi	Jeudi 11 Matin	Jeudi 11 A-midi	Vendredi 12 Matin	Vendredi 12 A-midi
	C. AGULHON UE 4	J. MARCHAND UE 2			
Mercredi 17 Matin	Mercredi 17 A-midi	Jeudi 18 Matin	Jeudi 18 A-midi	Vendredi 19 Matin	Vendredi 19 A-midi
H. RIOLS UE 6		H. RIOLS UE 6		R. SIROTA UE 4	S. MORET UE 5
Mercredi 24 Matin	Mercredi 24 A-midi	Jeudi 25 Matin	Jeudi 25 A-midi	Vendredi 26 Matin	Vendredi 26 A-midi
Vacances					

Mars 2010

Mercredi 3 Matin	Mercredi 3 A-midi	Jeudi 4 Matin	Jeudi 4 A-midi	Vendredi 5 Matin	Vendredi 5 A-midi
	C.				

R. SIROTA UE 4	AGULHON UE 4	S MORET UE 5		S MORET UE 5	
Mercredi 10 Matin	Mercredi 10 A-midi	Jeudi 11 Matin	Jeudi 11 A-midi	Vendredi 12 Matin	Vendredi 12 A-midi
<u>EXAMENS DE FIN DE SESSION</u>					

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

2009-2010

UE 1 : POLITIQUES EDUCATIVES

Intervention de RF Gauthier (IGAENR, Consultant à l'UNESCO) (18h)

Titre POLITIQUES EDUCATIVES CONTEXTUALISEES

Le cours se propose :

- de conduire les étudiants à découvrir le domaine, la légitimité, les objets, les méthodes, les acteurs, les limites de ce qu'on appellera la « politique éducative », dans la diversité des situations mondiales ainsi qu'aux différents niveaux des décisions (national, fédéral, local, d'établissement...).
- de les amener à réfléchir à ce que sont les savoirs mobilisables, les compétences professionnelles à construire et l'expertise dans ces domaines.

Ces acquisitions se feront en effet dans la perspective professionnelle du travail de l'expert, qui n'est pas un politique, mais qui travaille en permanence avec ou pour des décideurs politiques. La capacité à construire une réflexion systémique, d'une part, la connaissance en matière d'éducation, d'autre part, manifestée en particulier par une capacité à faire appel à la comparaison internationale et historique, une conscience enfin des finalités de l'action éducative et une capacité à les dégager en situation seront les principales compétences dont nous viserons la construction.

Bibliographie

Il n'existe pas de bibliographie « absolue », dont la lecture serait indispensable.

Il faut en revanche que les étudiants sachent trouver les bonnes ressources pour accompagner le travail. Trois entrées sont particulièrement utiles :

- **Culture générale en matière d'éducation et de recherche** : quelles que soient leurs études antérieures, une vue d'ensemble sur les grandes questions éducatives ainsi qu'une connaissance du vocabulaire spécialisé, en français et en anglais, est nécessaire : le support de base de cette vue d'ensemble pourrait être le Dictionnaire de l'éducation, sous la dir. Agnès van Zanten, PUF, 2008.
- **Matériaux pour la comparaison internationale en éducation** : sur chacun des thèmes abordés, la démarche de comparaison internationale sera systématique : le support de base pourrait être la publication du CIEP, la « Revue internationale d'éducation », qui procède par numéros thématiques. La liste des numéros est disponible sur le site du CIEP.
- **Références au sein d'un système spécifique** : étant donné que nos exemples seront souvent pris au sein du système éducatif français, et en particulier pour les étudiants étrangers qui ne le connaissent pas, une lecture comme *Le système éducatif en France*, (dir. Bernard Toulemonde), La Documentation française est indispensable. Ce peut être, au choix avec le livre précédemment mentionné, *Le système éducatif français et son administration*, publié par une association professionnelle (AFAE, association française des administrateurs de l'éducation), références sur : <http://www.afaefr.fr/spip.php?rubrique29>

UE 1 : POLITIQUES EDUCATIVES

Intervention de Jean-Claude MANTES (MAE/Paris Descartes)

Titre : Politiques sectorielles et stratégies de développement en éducation

Objectif général : Fondements, formulation et mise en oeuvre des politiques éducatives dans les pays en développement : l'indispensable articulation entre le global et le local.

L'enseignement s'attachera à mettre en évidence l'intérêt d'une analyse rigoureuse des systèmes éducatifs pour l'identification des facteurs explicatifs de la situation de sous scolarisation persistante que connaissent les pays en développement. Ce diagnostic partagé par les autorités nationales et les acteurs de l'aide au développement constitue le préalable indispensable à la formulation et la mise en oeuvre de politiques éducatives crédibles, capables de garantir une utilisation efficace des ressources (nationales et extérieures) allouées au secteur. La refondation des dispositifs éducatifs et l'élévation de leur niveau d'efficacité réclament des financements et des réformes dont l'ampleur excède les capacités nationales et rend indispensable l'aide extérieure. En contrepartie d'une plus grande responsabilité des pays bénéficiaires dans l'élaboration de politiques crédibles et efficaces, les donateurs s'engagent à accroître et à harmoniser leurs appuis au sein de grandes initiatives internationales en faveur des objectifs d'Éducation Pour Tous (EPT)

Séance 1 : Historique rapide et évolution récente de la coopération éducative française

Depuis le Forum de Dakar (avril 2000), la communauté internationale, attentive à l'impact des politiques éducatives sur le développement économique et social, mobilise une part croissante de ses efforts en faveur de l'éducation de base. Ce nouveau contexte, tel qu'il se dessine actuellement, suggère de nouveaux modes d'intervention de nature très largement différentes de ceux que l'on a pu emprunter par le passé. La coopération française s'est engagée dans un effort profond de renouvellement de sa stratégie éducative afin de mieux s'insérer dans ce nouveau paysage et d'apporter des réponses à la hauteur des défis. Elle privilégie aujourd'hui l'approche sectorielle et entend inscrire son aide au sein des grandes initiatives internationales tout en contribuant à leur traduction opérationnelle au niveau des pays.

Séances 2 et 3 : Etat de la situation éducative africaine, éléments de diagnostic des politiques éducatives et principaux obstacles à lever

Quoiqu'en progrès sensible, la situation éducative africaine est globalement insatisfaisante, tant sur les plans de l'accès et de la rétention, que de l'équité et de la qualité. Les systèmes éducatifs subsahariens (particulièrement des pays francophones) se révèlent tout à la fois coûteux et peu efficaces. L'analyse des politiques éducatives existantes permet d'identifier les principales sources d'inefficacité : niveau de salaire des enseignants, temps consacré à l'enseignement, redoublement, abandon, allocation des moyens (enseignants, ressources) aux écoles. Plus fondamentalement, ce sont des problèmes de pilotage et de gestion du système éducatif qui sont mis en évidence. Pour sa part, l'insuffisance des ressources financières consacrées à l'éducation, constitue certainement un obstacle, mais c'est occulter l'essentiel que de réduire la crise éducative à cette unique dimension. Le problème n'est pas tant celui d'une augmentation du financement que celui de la capacité du système à en assurer une utilisation efficiente.

Séance 4 : Formulation et mise en œuvre de politiques sectorielles efficaces : arbitrages et priorités.

Dans les pays en développement, le processus d'élaboration et de validation des politiques éducatives a été profondément revu, en réponse à des faiblesses structurelles durables, mais aussi en référence au cadre macro-économique et budgétaire et à des principes, comme celui de l'approche sectorielle, adoptés par les bailleurs de fonds. La recherche de l'efficacité s'impose comme principe organisateur des politiques éducatives. Des arbitrages et des décisions devront être pris en ce qui concerne la mobilisation et l'utilisation des ressources financières, la régulation des flux, la gestion administrative et pédagogique des systèmes. Toutefois, il convient de ne pas sous-estimer un certain nombre d'obstacles : les problèmes structurels persistent et les réformes restent difficiles à mettre en place.

Séance 5 : L'aide internationale en faveur du développement de l'éducation.

Le Forum de Dakar a été l'occasion pour la communauté internationale de prendre des engagements forts en faveur de objectifs de l'Education Pour Tous. Cette mobilisation s'est traduite par la mise en place, au niveau global, de mécanismes destinés à intensifier, coordonner et harmoniser les efforts (financiers, politiques, techniques, analytiques) en vue de la réalisation de l'EPT. On attend de la part des pays bénéficiaires, des stratégies crédibles et soutenables dont l'élaboration, fondée sur un diagnostic partagé, un dialogue sectoriel exigeant et des revues conjointes de suivi régulières, intègre les contraintes macro-économiques et budgétaires et s'inscrit dans des programmes de réduction de la pauvreté. Toutefois l'aide internationale ne peut à elle seule porter le combat pour l'EPT. L'expérience enseigne que ce serait ignorer un aspect important que d'évacuer les questions d'appropriation des réformes, de construction des capacités nationales, de choix des canaux et des modalités d'acheminement des financements et du risque de dépendance financière. Plus généralement, les interrogations liées à la problématique de l'efficacité de l'aide publique au développement seront évoquées.

Séance 6 : Etude de cas

Bibliographie succincte :

- Charnoz, O., Severino, J-M. (2007), *L'aide publique au développement*, La Découverte,
Gurgand, M. (2005), *Economie de l'éducation*, La Découverte
Mingat, A., Suchaut, B. (2000), *Les systèmes éducatifs africains*, De Boeck,
Paul, J-J. (2007), *Economie de l'éducation*, A. Colin,
Paul, J-J. (Sous la dir.) (1999), *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs*, ESF
UNESCO, *Rapport Mondial de suivi de l'EPT*, années 2002, 2003/4, 2005, 2006, 2007.

UE 1 POLITIQUES EDUCATIVES

Intervention de Svebor Dizdarevic (Professeur UC de Lyon) (18 h)

Titre : Les ONG : acteurs des relations internationales

Objectifs :

Il s'agit d'introduire les étudiants à la théorie et pratique des relations internationales au sein desquelles évoluent les ONG. De maîtriser les concepts incontournables à la compréhension de la place et du rôle des ONG dans le monde contemporain (transnationalisation, mondialisation, gouvernance, ingérence, société civile...).

Descriptif du cours

Dans un premier temps seront présentés les facteurs et acteurs des relations internationales. Ensuite, l'accent sera mis sur l'analyse des principaux acteurs (Etat, OI) afin de pouvoir procéder à l'étude des ONG (terminologies proposées, définitions, origines historiques, développement, projection internationale). Enfin, seront abordés les rapports et l'interaction entre les ONG et autres acteurs de la scène internationale (Etats, statut des ONG auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe, bailleurs de fonds, entreprises, multinationales etc.).

Des cas concrets seront présentés afin d'encourager, tout au long des séances, l'échange des points de vue, des expériences, entre étudiants et entre l'intervenant et les étudiants

Bibliographie minimale

Jean-Marc Lavielle, *Relations internationales: la discipline, les approches, les facteurs, les règles, la société internationale, les acteurs, les évolutions historiques, les défis*. Ellipses, Paris, 2003.

Serge Sur, *Relations internationales*, Paris, Montchrétien, 2000.

Beigbeder Y., *Le rôle international des organisations non gouvernementales*, Bruxelles, Paris, 1992, Bruylant & LGDJ

Bettati M. et Dupuy P-M, *Les ONG et le droit international*, Economica, 1986

Ryfman Ph., *Les ONG*, La découverte, Repères, Paris, 2004

Johanna Siméant et Pascal Dauvin, (sous la direction de) *ONG et Humanitaire*, l'Harmattan, 2004

Pierre de Senarclens, *L'Humanitaire en catastrophe*, Presses de Sciences Po, 1999.

Rony Brauman, *Humanitaire, le dilemme*, Textuel, 2002.

Thierry Pech et Marc-Ollivier Padis, *Les Multinationales du cœur; les ONG, la politique et le marché*, La République des Idées, Seuil, 2004.

UE 2 CONSTRUCTION DE PROJETS EDUCATIFS

Intervention de Pierre Runner (18h)

Titre : PLANIFICATION ET EDUCATION

Descriptif du cours

1. Introduction (2 h)

- Les systèmes éducatifs (1h)
- La planification de l'éducation (1h)

2. Analyse sectorielle (8 h)

- SWAP (1h)
- Contenus et approches du diagnostic sectoriel de l'éducation (1h)
- Méthodologie d'identification des caractéristiques et problèmes du système éducatif d'un pays (2h)
- Les indicateurs et instruments couramment utilisés (1h)
- Les informations et données devant être mobilisées (1h)
- Démarche pour arriver à une formulation systématique des objectifs d'une politique éducative et identifier les axes majeurs de la stratégie à mener (1h)
- Aspects cruciaux de la mise en œuvre de l'analyse sectorielle en éducation (1h)

3. Processus de projet (8 h)

- Introduction (1h)
- Identification des projets (1h)
- Le processus du cadre logique (4h)
- Préparation de projet
y compris un exercice pratique (4h)
- Mise en œuvre et gestion (1h)
- Evaluation (1h)

Bibliographie minimale

2008 : Mise à niveau de la formation professionnelle en Tunisie, Rapport pour la Commission européenne, 79 p.

2008 : Programme de modernisation de l'enseignement secondaire en Tunisie, Rapport pour la commission européenne, 42 p.

2007 : « Appui au développement de la Formation Professionnelle dans le Secteur du Tourisme, du Textile et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au Maroc » - MEDA II, 60 p.

UE 2 CONSTRUCTION DE PROJETS EDUCATIFS

Intervention de J. Marchand (18h)

Titre : L'AFD, UN OPÉRATEUR DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

Objectifs

Préciser les politiques de la coopération publique française et les missions et activités de son opérateur-pivot, l'Agence française de développement.

Descriptif du cours

- Rappel des priorités et orientations de l'aide française en matière d'éducation et formation ;
- Une présentation générale de l'AFD de sa structure, son mandat dans le dispositif de l'APD française, ses moyens et ses activités ;
- Relation avec les tutelles et éléments de cadrage – réforme du dispositif d'APD bilatérale française dans le secteur de l'éducation (suite CICID 2004 et 2005) ;
- Insertion de l'action de l'AFD dans l'Agenda international de l'éducation (notamment IMO – Initiative Fast-track) ;
- Un aperçu du métier et de l'activité de l'AFD en tant que opérateur pivot de l'APD française dans le domaine de l'éducation : repères sur le processus d'instruction d'un concours financier à l'AFD (aide-projet, aide programme, aide-budgétaire sectorielle) ;
- Une analyse de la relation bailleur – maître d'ouvrage ; le dialogue gouvernement – bailleurs dans l'élaboration et le suivi des politiques sectorielles ; la coordination opérationnelle des bailleurs de fonds, les revues sectorielles ;
- Une vision opérationnelle sur le montage de projets à partir de quelques études de cas:
 - o méthodologie d'instruction et de suivi des projets (projets classiques, aides programmes, aides sectorielles) : Togo, Madagascar
 - o Problématique de la relance du secteur de l'éducation dans des pays fragiles : Côte d'Ivoire et Haïti.

Bibliographie minimale

- La coopération française face aux défis de l'éducation en Afrique : l'urgence d'une nouvelle dynamique. MAEE-DGCID, Mai 2007 ;
- CICID 2004 : Fiche 2.1.1. Stratégie sectorielle éducation ; MAE 2004 ; Stratégie CICID Education 2008 (en préparation) ;
- Cadre d'intervention sectorielle de l'AFD 2006-2008 en éducation et formation professionnelle – AFD – Oct. 2006 ;
- Madagascar : Education et formation à Madagascar : vers une politique nouvelle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté - Banque mondiale – 2001 ;
- Madagascar : Plan Education pour tous – MENRS 2008 ;
- Togo : Rapport d'état du système éducatif national – RESEN- MENRS- 2002 ;
- Côte d'Ivoire : Rapport d'état du système éducatif national – RESEN-MEN 2002 ;
- Haïti : - Stratégie national d'action – Education pour tous –SNA/EPT– MENFP- 2007 ;
- Sites web à consulter : BREDAPole de Dakar, Initiative fast-track, AFD, MAEE, Banque mondiale, Unesco.

UE3 : GESTION DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

Intervention de Claude Sauvageot (DEPP) (12h)

Titre : L'Économie de l'éducation et ses outils statistiques

Objectifs

Ces interventions (Sauvageot et Esquieu) se coordonnent avec l'intervention de Serge Péano sur les aspects plus spécifiquement financiers.

L'objectif est de fournir tout d'abord les outils quantitatifs de base en économie de l'éducation à partir d'une présentation rapide des approches économiques spécifiques à l'éducation et d'une description des principaux indicateurs permettant les études et les évaluations.

Descriptif du cours

Les principaux indicateurs utilisés pour décrire les systèmes éducatifs seront tout d'abord présentés et leurs méthodes de calcul expliquées.

Il s'agira ensuite d'approfondir l'utilisation des indicateurs dans le pilotage et l'évaluation des systèmes éducatifs mais plus généralement dans la gestion des projets éducatifs.

L'accent sera mis sur la démarche « indicateurs » dans la mise en place, le suivi et l'évaluation puis sur la présentation d'exemples concrets d'utilisation des indicateurs dans un pays développé, dans des pays en développement, dans des organismes internationaux (Union Européenne, OCDE, UNESCO) notamment dans l'évaluation de grands projets comme 'Education Pour Tous'.

UE3 : GESTION DES SYSTÈMES D'EDUCATION ET DE FORMATION

Intervention de Paul Esquieu (DEPP) (12h)

Titre : Outils d'évaluation, de gestion et de pilotage de l'éducation en France

Descriptif

Examen des indicateurs nationaux et régionaux publiés par le Ministère dans *l'état et la géographie de l'Ecole*.

- . sources, méthodes, choix des indicateurs retenus pour la description et l'analyse statistique de notre système éducatif (coûts, activités, résultats) ;
- . constats, questions et problèmes révélés par cet état des lieux : caractéristiques de la situation de la France, les moyens et leur utilisation, efficacité et équité.

Une séance sera spécialement consacrée à l'examen des travaux prévisionnels réalisés par le Ministère : méthodes, hypothèses, grands résultats.

Bibliographie minimale

Paul J.J. (dir.) « Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs » Paris, ESF, 1999

Paul J.J. « L'économie de l'éducation » Colin, 128, 2006

Thelot C. « L'évaluation du système éducatif » Nathan Université, 1993

Interventions de Serge Péano, (IIPE)

Titre : le financement de l'éducation (9h)

1 Le financement de l'éducation en France (3 heures)

- Objectifs :
- ✧ Connaître les mécanismes de financement de l'éducation en France et les principales données sur les coûts ;
 - ✧ Comprendre les facteurs influant sur les dépenses d'éducation.

La session commence par une explication des mécanismes de financement des établissements d'enseignement publics et privés pour les différents niveaux d'éducation : Partage des compétences entre l'Etat et les Collectivités Territoriales, financement des familles et des entreprises.

Elle se poursuit par une présentation du compte de l'éducation établi chaque année par la DEPP et constituant la principale source d'information sur les dépenses d'éducation. La présentation comprend successivement une présentation des dépenses totales, une analyse des structures de financement (part de l'Etat, des collectivités territoriales, des familles, évolution), une analyse des financements et des dépenses pour les différents niveaux d'enseignement.

La présentation des coûts moyens par élève ou étudiant est accompagnée par une réflexion sur les facteurs déterminant le niveau des dépenses, notamment les conditions d'encadrement des élèves et les conditions de travail des personnels enseignants.

2 Le financement des systèmes éducatifs des pays du sud (3 heures)

- Objectifs :
- ✧ Comprendre les mécanismes de financement de l'éducation dans un pays en développement en étudiant un cas concret ;
 - ✧ comprendre la contrainte financière à laquelle les pays en développement sont confrontés et les mesures mises en œuvre pour y faire face.

La session commence par une présentation sur le financement de l'éducation dans un pays du sud, quantifiant l'ensemble des financements et les dépenses de tous les agents économiques (Etat, familles, partenaires extérieurs, ONG), pour tous les niveaux d'enseignements (premier degré, second degré, supérieur) et toutes les catégories d'écoles (publiques et privées).

La présentation permet d'introduire des discussions sur le niveau général des dépenses par rapport à la richesse nationale, les différences de coûts unitaires entre les niveaux d'enseignement et leur évolution, les subventions aux écoles privées, la structure des coûts dans les écoles publiques et privées. Elle permet aussi une comparaison directe avec le cas français présenté dans la session précédente.

La session se poursuit par une présentation sur la contrainte financière et les mesures souvent mises en œuvre ou préconisées pour réduire les coûts d'éducation (taille des classes,

organisation en double vacation, salaires des enseignants,...), améliorer l'efficacité (diminuer les redoublements, meilleure gestion,...) ou diversifier les sources de financement (frais de scolarité, systèmes de prêts, implication des communautés,...). La session permet de mettre en relation les caractéristiques d'accueil des élèves et d'organisation avec leurs conséquences financières.

3 L'évaluation des besoins de financement des systèmes éducatifs (3 heures)

Objectifs :

- ✧ Connaître les techniques pour évaluer les besoins de financement futurs des systèmes éducatifs en fonction d'objectifs de développement ;
- ✧ Comprendre la contrainte économique et discuter de la faisabilité financière d'objectifs de développement.

La session est basée sur un exercice, effectué collectivement, simulant le chiffrage financier d'objectifs de développement d'un système éducatif de type africain : scolarisation actuelle incomplète, forte croissance démographique, retards d'infrastructures et objectifs « ambitieux. »

Les différentes composantes de la dépense (constructions, masse salariale, manuels scolaires) sont projetées pour aboutir à un chiffrage financier global. Les résultats sont discutés en fonction d'hypothèses économiques pour décider de la faisabilité financière des objectifs prédéfinis.

UE 4 : SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Intervention de Régine Sirota (Professeur Paris descartes) (18h)

Titre Autour du comparatisme

Objectifs

L'objectif de cet enseignement sera d'introduire une démarche réflexive sur la construction du discours de l'expertise, en fonction des discours institutionnels dans lesquels il est produit .

Descriptif du cours

Utilisant les concepts et les outils de la sociologie des sciences et de la sociologie de l'éducation, on s'interrogera sur les différentes dimensions du comparatisme en éducation. Ce, afin de saisir les tensions et contradictions qui animent et structurent la construction de l'espace discursif éducatif contemporain, par exemple entre forum de la recherche, forum politique et forum médiatique. Des éléments théoriques et des exercices pratiques seront présentés. L'évaluation portera sur un dossier présentant -sur un objet éducatif précis- une analyse comparative de textes issus d'espaces discursifs différents.

Bibliographie minimale

Sirota, R (ed), 2001, Autour du comparatisme en éducation, Paris, PUF,

UE 4 : SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Intervention de Catherine Agulhon (Paris Descartes) (18h)

Titre Regards sociologiques sur les réformes des systèmes d'éducation et de formation

Objectifs

Rappeler les cadres de l'analyse sociologique de l'éducation et de la formation

Mettre à jour les méthodes d'investigation

Mettre en perspective les modèles structurels de la formation et de la l'enseignement supérieur

Descriptif du cours

Après avoir rappelé les théories fondatrices de la sociologie de l'éducation et les apports de la sociologie des organisations, on reviendra sur les différentes méthodes en sociologie, celles-ci croisent souvent les méthodes de l'expertise.

Le cours ouvrira ensuite sur une analyse comparative des systèmes de formations professionnelles et de leurs évolutions récentes dans différents contextes. Celles-ci s'inscrivent dans les prescriptions de bonne gouvernance et de décentralisation qui animent les politiques internationales et nationales de formation. Sera ensuite proposée une introduction sur les réformes des systèmes d'enseignement supérieur et leurs incidences sur un changement de modèle universitaire.

Bibliographie minimale

Bel M. et Dubouchet L. Décentralisation de la formation professionnelle, un processus en voie d'achèvement ? Les éditions de l'Aube, 2005

Dubar C. La formation professionnelle continue, Repères La découverte, 2004

Duru-Bellat M., Van Zanten A. *La sociologie de l'école*, A. Colin, 2005

Duru-Bellat M., Van Zanten A., *La sociologie du système scolaire*, PUF, 2009

Felouzis G. *Les mutations actuelles de l'université*, PUF, 2003

Musselin C. *La longue marche des universités françaises*, PUF, 2001

Santelmann P. *La formation professionnelle, nouveau droit de l'homme ?* Folio Actuel, 2001

Verdier E. « L'Education et la formation tout au long de la vie : une orientation européenne, des régimes d'action publique et des modèles nationaux en évolution », in *Sociologie et Sociétés*, vol. 40, n° 1, 2008.

Les Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs n° 4 à 8 et HS n°1 et 2
Education et Sociétés n°7 à 16-18

UE 4 : SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Intervention de Marie SALAÛN (Paris Descartes) – 2009/2010

Titre : L'éducation en contexte postcolonial

L'éducation aux colonies : principes et réalités

Après une présentation des motifs du fait colonial, le cours s'attachera à présenter l'arrière-plan idéologique de la « mission civilisatrice ». Le projet français de scolarisation des indigènes de l'Empire sera abordé à travers trois thèmes : la question de la langue d'enseignement, celle de l'adaptation de la pédagogie, celle de la formation des élites.

Colonisation, décolonisation, postcolonial : ruptures et continuités

Le préfixe « post » semble indiquer un « après » du fait colonial. Le cours, après une présentation des vagues de décolonisation de la deuxième moitié du vingtième siècle, s'attachera à cerner le moment « postcolonial ». Quand commence-t-il ? De quelles ruptures et continuités est-il porteur ?

Systemes éducatifs postcoloniaux, systemes « décolonisés » ?

Autour d'un questionnement du concept de « souveraineté » dans le domaine de l'éducation, le cours cherchera à mettre en perspective quelques unes des évolutions majeures des systemes éducatifs des pays dits « en développement » depuis leur indépendance. Quelle « souveraineté » face aux politiques de mondialisation ? Quelle identité, quelles spécificités, dans un contexte de normalisation des politiques éducatives sous l'influence des bailleurs de fonds ?

L'adaptation de l'enseignement aux réalités locales : quels enjeux ?

Dans un contexte où le destin du « local » est indissociablement lié à une conjoncture globale, tant en terme de financement des réformes éducatives qu'en terme de définition des contenus enseignés et des objectifs de formation, quelles sont les stratégies possibles pour les PED ? Comment gérer la tension entre la poursuite des objectifs assignés au niveau international et la prise en compte des spécificités qui continuent de les caractériser ?

Etude de cas : l'éducation des peuples autochtones

Les mouvements au nom de l'autochtonie ont acquis depuis les années 1970 une visibilité croissante. Engagés dans des luttes de décolonisation, nationalistes et souverainistes, les peuples autochtones portent leurs revendications à l'autodétermination et à la reconnaissance de droits spécifiques sur les scènes nationales et internationale. L'adoption de la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones par l'AG des Nations Unies en septembre 2007 a consacré la reconnaissance de droits éducatifs spécifiques. Quels en sont les enjeux pour les Etats et la communauté internationale ?

UE 5 : LA FORMATION PROFESSIONNELLE : PLANIFICATION ET INGÉNIERIE

Intervention de Gérard Mayen (ETF) (18 h)

Titre Les politiques de coopération de l'Union européenne. L'approche sectorielle dans la mise en œuvre des politiques d'Éducation et de Formation Professionnelle.

Objectifs

L'objectif est de présenter les politiques européennes de coopération dans le secteur de l'éducation et de la formation et plus particulièrement de s'intéresser aux modes de mise en œuvre de l'approche sectorielle dans le secteur de la formation professionnelle.

À l'issue du cours, les étudiants devront être capable de présenter les éléments constitutifs de l'analyse sectorielle et de justifier de choix spécifiques concernant la mise en oeuvre de projets de développement sectoriel dans le domaine de l'éducation ou de la formation.

Descriptif

Le cours prendra la forme d'un séminaire de 3 journées d'affilée dont l'interactivité sera le moteur principal. Une première partie du cours sera consacrée au contexte général dans lequel s'inscrit l'action de l'Union Européenne. Une seconde partie sera consacrée à l'analyse de l'aide fournie dans une région du monde bénéficiant de l'appui de l'Union européenne. Dans une troisième partie, et considérant l'aspect professionnel de la formation, une attention particulière sera portée (au travers d'une étude de cas) à la mise en oeuvre de l'approche sectorielle (SWAP). L'ensemble des étapes et des procédures y sera analysé de manière détaillée. Les étudiants seront mis en situation d'expertise et devront préparer un travail dans des conditions proches de la réalité. Considérant l'importance de la langue anglaise dans le cadre des projets de développement internationaux, l'étude de documents en anglais et français sera partie intégrante du cours. La capacité de rédiger le travail d'évaluation en anglais sera prise en compte dans la note finale.

Bibliographie minimale

Technical and Vocational Education and Training in Jordan, areas for development cooperation, G.Mayen and allii, European Training Foundation, 2006

L'éducation dans le contexte de la coopération euro-méditerranéenne, Commission Européenne, EuropeAid Office de Coopération, Avril 2005

Marché de l'emploi et formation professionnelle dans le contexte de la coopération euro-méditerranéenne, Commission Européenne, EuropeAid, Office de Coopération, Avril 2005

The European Community's, Development policy and external assistance, Annual reports 2006, 2005, 2004, 2003, 2002, 2001; European Commission (en and fr)

Communication from the Commission to the Council and the European parliament on the instruments for external assistance under the Future financial perspective 2007-2013, European Commission , 2004

Lignes directrices pour l'appui de la Commission européenne aux Programmes Sectoriels, Commission européenne, Office de coopération EuropeAid, 2004

UE 5 : LA FORMATION PROFESSIONNELLE : PLANIFICATION ET INGÉNIERIE

Intervention de Maryvonne Sorel (Paris Descartes) (18h)

Titre : L'analyse des besoins de formation, de l'utopie à l'ingénierie....

Objectifs : à partir d'une modélisation de la situation de formation, et d'une prise de distance avec le « *tout ingénierie* » qui caractérise aujourd'hui l'opérationnalisation de la formation professionnelle continue, l'objectif est de faire comprendre la démarche d'analyse de besoins comme une démarche d'analyse de problèmes.

Descriptif du cours

- L'exploration conceptuelle, théorique et idéologique de la notion.
 - le besoin de l'analyse des besoins ;
 - la notion de besoin ;
 - les théories de référence
 - les problèmes posés par la recherche de la satisfaction de ce besoin...
- une réflexion sur la démarche d'analyse des besoins :
 - la formalisation des différents plans de l'investigation
 - l'identification et la caractérisation des environnements à l'origine de la demande de formation (situations sociale, situation de travail...)...
 - l'identification et la caractérisation des problèmes...
 - les informations à rechercher
 - le positionnement des personnes...
 - un protocole possible pour l'analyse des besoins
- Un travail dirigé portant sur une analyse de cas

Validation : dossier constitué à l'occasion de l'étude de cas.

Bibliographie minimale

- J M Barbier, M Lesne (1977), *L'analyse des besoins en formation*, Paris, Ed Robert Jauze.
- Blanchard-Laville, Cl. Fablet, D. (sous la direc.).(2000). *L'analyse des pratiques professionnelles*. Paris : L'Harmattan.
- Bourgeois, E. & Nizet, J. (1997). *Apprentissage et formation des adultes*. Paris : PUF.
- D'Hainaut, L. (1988). *Des fins aux objectifs de l'éducation. Un cadre conceptuel et une méthode générale pour établir les résultats attendus d'une formation*. Bruxelles : Labor. (5^{ème} édition)
- Lesne, M. (1996). *Modes de travail pédagogique et formation d'adultes*. Paris : L'Harmattan (2^{ème} édition)
- Sorel M.Wittorski R. (2005). *La professionnalisation en actes et en questions*. Paris : L'harmattan
- Soyer.J (1998) *Fonction Formation*, Paris, Les Editions d'organisation
- Wittorski, R. (1997). *Analyse du travail et production de compétences collectives*. Paris : L'Harmattan.

UE 5 : LA FORMATION PROFESSIONNELLE : PLANIFICATION ET INGÉNIERIE

Intervention de Solange Moret (Consultante) (18h)

Titre : L'ingénierie des grands projets de formation

Objectifs du cours

- Reconnaître et définir un grand projet de formation :
 - Par sa taille : l'importance du nombre de personnes à former
 - Par son caractère international et multiculturel
 - Par son caractère innovant, en particulier du point de vue des modalités pédagogiques
- Aborder et travailler autour de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique :
 - Repères méthodologiques et techniques
 - Processus
- Mieux se représenter le métier de consultant

Descriptif du cours

- 4 séances de 3 h : Aspects méthodologiques et techniques de l'ingénierie pédagogique et de formation, dans le cadre d'un grand projet de formation
- 1 séance de 3h préparatoire à l'examen (études de cas)
- Examen : Une étude de cas

Bibliographie minimale

BELLIER, Sandra. **Ingénierie en formation d'adultes : Repères et principes d'actions**
CARLETTO, Nathalie, **Concevoir une formation en entreprise**. Ed. Dunod, Coll. Formation Pro, 2003, 272 p.
CUISINIEZ, Frédérique, ROY-LEMARCHAND, Ghyslaine. **Réussissez vos actions de formation**. Ed. ESF, 2001, 206 p.
DENNERY, Marc. **Piloter un projet de formation : du diagnostic des besoins à la mise sous assurance qualité** - 2ème édition. Ed. ESF, 1999, 216 p.
FEUILLETTE, Isolde. **Le nouveau formateur : comment préparer, animer et évaluer une action de formation**. Ed. Dunod, 1999, 142 p.
LE BOTERF, Guy. **L'Ingénierie et l'évaluation de la formation**. Ed. Editions d'Organisation, 1990, 172 p.
MARC, Edmond, GARCIA-LOCQUENEUX, Jacqueline (dir.). **Guide des méthodes et pratiques en formation : la pédagogie en mouvement**. Ed. Sofedis-Sodis, 1995, 461p. ; 22 cm
MASSOT, Pierre, FEISTHAMMEL, Daniel. **Pilotage des compétences et de la formation : Des méthodes et outils inédits**. Ed. Afnor, 2001, 204 p.
ZARIFIAN, Philippe, **Objectif compétence. Pour une nouvelle logique**. Ed. Liaisons, mars 1999, 229 p.

UE 6 : LES OUTILS DE L'EXPERTISE

Intervention de Jeanne Lamoure (MEN) (18h)

Titre : Évaluation de l'enseignement supérieur

Objectifs

Comprendre et maîtriser les concepts fondamentaux utilisés dans le processus d'évaluation.
Comprendre la spécificité de l'évaluation dans le domaine de l'enseignement supérieur
Apprendre à recueillir et organiser les différents types d'informations dans le cadre du processus d'évaluation
Préparer un plan d'évaluation

Descriptif du cours

On examinera successivement,

- le concept de l'évaluation - évaluation pédagogique, évaluation institutionnelle - et plus particulièrement l'évaluation comme outil d'aide à la décision dans le cadre des politiques publiques notamment la politique éducative ;
- le développement de l'évaluation dans l'enseignement supérieur au niveau international, les facteurs de réussite et les freins observés ;
- l'analyse du contexte national : recueil d'indicateurs démographiques, économiques et scolaires, le rôle de l'Etat ;
- la collecte d'informations sur le fonctionnement du système éducatif et sur l'objet de l'évaluation (politique, projet, établissement) ;
- la préparation du plan d'évaluation, notamment les principes à respecter pour une conduite efficace de l'évaluation institutionnelle, sa mise en œuvre, l'utilisation des résultats dans la prise de décision.

Enfin, des cas pratiques seront présentés et étudiés

Bibliographie minimale

Demaiily Lise, 2001, Evaluer les politiques éducatives. Sens, enjeux, pratiques ; Bruxelles – De Boeck Université –
Durut-Bellat Marie, Jarousse Jean –Pierre, Leroy – Audoin Christine et al. Ecueils et enjeux de l'évaluation de l'enseignement supérieur universitaire, Administration et éducation, n° 86, juin 2000
Felouzis Georges (sous la direction de), 2003, - Les mutations actuelles de l'université – Paris - Presses Universitaires de France -
Pair Claude, 2001, Forces et faiblesses de l'évaluation du système éducatif en France , Haut conseil de l'évaluation de l'école – octobre
Evaluation and Quality in Higher Education - European Journal of Education, vol. 32, n° 2 – Paris - 1997
Viveret Patrick, 1989, L'évaluation des politiques et des actions publiques, rapport au Premier ministre ; Paris – La documentation française -

UE 6 : LES OUTILS DE L'EXPERTISE

Intervention de H. Riols (Consultant) (18 heures)

Titre : Gestion de projet de coopération

Objectif du cours

Présenter aux étudiants le fonctionnement des bureaux d'étude à travers des cas pratiques

Etudier les techniques de réponses à des appels d'offres

Donner des outils méthodologiques pour conduire une évaluation, réaliser une identification ou faire un suivi de projet

Descriptif du cours

Les attentes des bailleurs de fonds et les modalités de fonctionnement

Comment se positionner sur les marchés des appels d'offres

- Objet d'un appel d'offre
- Les étapes
- Les difficultés
- L'évolution des AO

La réponse aux appels d'offres – la démarche

- Contexte
- Objectif de l'Etude
- Critique des Termes de référence
- Résultats attendus
- La méthodologie
- L'organisation de la mission
- Le planning
- La composition de l'équipe
- La construction d'un budget
- Présentation du budget

Etude de cas

Intervention de Nicolas Gury, chef de projet junior à la Division Education et Formation Professionnel –AFD- (15h)

Titre : L'appui aux politiques éducatives : outils de diagnostics et de mise en œuvre

Objectif général : Maîtriser les principaux outils (systèmes de données, modèles de simulation...) et modes opératoires (passation de marchés, suivi de projets, différents types de maîtrise d'ouvrage...) pour formuler des dispositifs d'appui aux politiques éducatives. Les présentations s'appuieront sur des exemples concrets.

Objectifs spécifiques :

- Connaître le point de vue d'un expert junior,
- Se familiariser avec les principaux outils de formulation d'une politique éducative et de suivi de la mise en œuvre,
- Se confronter à des cas concrets.

Plan de l'intervention :

- I) Les rendements de l'éducation : Comparaison Nord-Sud
 - Les rendements individuels : Références théoriques, principaux résultats et structuration des données et des enquêtes d'insertion dans la vie active
 - Les rendements macro économiques et sociaux : Relation Education/Croissance, l'éducation et les autres indicateurs de développement humain
- II) Les étapes de l'élaboration d'une politique éducative
 - La carte scolaire et les autres bases de données utiles
 - Le RESEN
 - Le modèle de simulation
 - Le choix du scénario de politiques éducatives
- III) L'analyse du contexte et formulation du dispositif d'appui
 - Les différentes modalités de l'aide en lien avec le contexte national
 - Les différents types de modes opératoires
 - Les grandes étapes d'un projet AFD
- IV) La mise en œuvre des actions éducatives
 - Le rôle des différents acteurs (politiques, directions techniques, bailleurs, experts...)
 - Le suivi et l'évaluation
 - La passation des marchés
- V) Trois exemples d'intervention
 - Burundi
 - Cameroun
 - Algérie

Master professionnel 2^oannée **Coopération en éducation et formation**

PROTOCOLE DE STAGE

Cette fiche est conçue pour permettre aux tuteurs de stage comme aux étudiants du MP2 Coopération en éducation et formation de se situer par rapport aux attentes que l'équipe pédagogique a du stage.

Objectifs professionnels et contenus de la formation

Ce Master 2 prépare des jeunes titulaires d'un master 1 de sciences humaines et sociales et des personnes déjà engagées dans le domaine, aux métiers de l'expertise ou de la consultation en éducation et formation en France, en Europe ou dans les pays en développement.

Les organismes susceptibles de les employer sont aussi bien des associations, des ONG, des institutions officielles (Ambassades - services d'action culturelle -) que des Ministères ou des services régionaux et départementaux de l'éducation et de la formation.

Il y a donc pluralité d'organismes et d'emplois susceptibles de correspondre au profil des étudiants, qui, de plus, peuvent s'adapter à différents contextes.

La formation de ce Master privilégie la transmission des savoirs en sociologie et économie de l'éducation, ciblés sur l'expertise et la consultation ; elle donne aux étudiants des outils en matière de construction et de suivi de projet ; elle les initie à la planification éducative, à la construction de l'offre (référentiel et analyse de compétences), au suivi statistique des politiques et actions éducatives et aux différentes formes d'évaluation à l'œuvre aujourd'hui.

Contenus et objectifs du stage intégré dans le cursus

A l'issue d'un semestre de cours intensifs, les étudiants doivent accomplir un **stage** de trois à six mois dans un organisme, en France ou à l'étranger, qui pilote, **gère** ou évalue des projets éducatifs. Ce stage est conçu dans le cursus comme une entrée dans un milieu, dans un environnement professionnels qui donne l'occasion aux étudiants de mettre en pratique leurs acquis. Il doit donc s'inscrire dans la continuité de la formation.

Il est sous la responsabilité d'un directeur de mémoire issu de l'équipe pédagogique et d'un tuteur de stage nommé sur le terrain.

Le stage doit être l'occasion pour l'étudiant d'accomplir une mission précise : analyser construire planifier, faire le suivi ou l'évaluation d'une action, d'un programme, d'une politique éducative ou de formation.

Il sert de support à un **mémoire** que doit soutenir l'étudiant fin septembre. Dans ce mémoire, l'étudiant doit analyser l'action qu'il a menée et l'inscrire dans une perspective plus générale et plus théorique. C'est l'occasion pour lui de faire, voire d'éprouver les liens entre théorie et pratiques, savoirs et compétences ; c'est aussi l'occasion de vérifier les ressorts que sont les théories et les outils méthodologiques pour œuvrer dans l'expertise en éducation et formation.

2008-2009

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants

Agulhon Catherine MC Paris Descartes
Lebeaume Joël Professeur Paris Descartes
Mantes Jean Claude MC Paris Descartes
Roditi Eric MC Paris Descartes
Salaün Marie MC Paris Descartes
Sirota Régine Professeur Paris Descartes
Sorel Maryvonne MC Paris Descartes

Dizdarevic Svebor (Juriste)
Université catholique de Lyon
140, rue de Créqui
69003 Lyon
04 78 60 22 41

Professionnels

Esquieu Paul et Sauvageot Claude (DEPP-MEN)
Consultants pour l'UNESCO
tel 01 55 55 77 10
61-65, rue Dutot
75015 Paris

Gauthier Roger François
IGA MEN
110 rue de Grenelle Paris 75007

Lamoure Jeanne
MEN (01 55 55 63 96)
Perso : 64, rue de Vaneau 75007

Marchand Jacques
AFD
39, bld Diderot
75012 Paris
Tel : 01 53 44 31 19

Mayen Gérard
ETF
Villa Gualino
Viale S. Severo 65
10133 Torino - Italia

Moret Solange (Consultante)
INTELLINEX

72, rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris tel : 06 76 86 71 43

Péano Serge
Institut International de Planification en Education (IIPE)
7, rue E. Delacroix 75016 - tel 01 45 03 77 00

Riols Herve - Consultant Expand (tel 01 30 38 37 87)
4, place du Tertre 95000 Cergy-Pontoise

Runner Pierre - Ex-IIPE
5, rue de l'Eglise
37220 Theneuil - France
Tél. (33) 2 47 97 07 21 (dom.)
Tél. (33) 6 60 63 77 54 (Port.)

Gury Nicolas
AFD
39, bld Diderot 75012 Paris
Tel : 01 53 44 31 19

ADRESSES E-MAIL DES INTERVENANTS

paul.esquieu@education.gouv.fr,
claude.sauvageot@education.gouv.fr,
s.peano@iiep.unesco.org,
runnerpierre@hotmail.com
h.riols@free.fr
MORET.SOLANGE@wanadoo.fr
jeanne.lamoure@education.gouv.fr,
Catherine.agulhon@paris5.sorbonne.fr
disvebor@numericable.fr
MARCHANDJ@afd.fr
Gerard.Mayen@etf.eu.int
Regine.sirota@paris5.sorbonne.fr
joel.lebeaume@stef.ens-cachan.fr
marie.salaun@paris5.sorbonne.fr
maryvonne.SOREL@wanadoo.fr
eric.roditi@gmail.com
roger-francois.gauthier@education.gouv.fr
mantesjcl@yahoo.fr
guryn@afd.fr